

Image not found or type unknown



Suite a une donation entre époux

Par **etoile06**, le **05/08/2014** à **23:57**

marier sous le régime de la séparation des biens mon mari contre paiement de ses dettes ma donné une maison a se jour nous sommes divorcer il ma laisser une énorme dette fiscal je voudrais vendre cette maison pour réglé les impôts mais il y a une clause d'aliénation dans le contrat de donation il ne veut pas me donner l'autorisation de vendre se bien qu'elle juge en la matière peut lever cette clause

Bonjour,
La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".
Merci pour votre attention...